

Communiqué de presse

Lettre ouverte à Madame **Barbara Pompili**, Ministre de la transition écologique
et à Monsieur **Jean-Baptiste Djebbari**, Ministre délégué chargé des transports

(copie de cette lettre adressée à Monsieur Jean Castex, Premier ministre, et Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'économie, des finances et de la relance)

(contacts presse : Daphné Le Nardant-Menguy 06 07 26 33 97, daphne.lenardant-menguy.pb@clb-an.fr assistance parlementaire de Pascale Boyer, députée des Hautes Alpes / Philippe Saugier 06 01 88 77 20, collectif de l'Etoile ferroviaire de Veynes)

Paris-Briançon : le train de nuit peut circuler, les élus et usagers des Alpes du Sud n'acceptent pas le report sur bus pendant 9 mois sans débat technique contradictoire

Hautes-Alpes, le 26 février 2021

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre délégué,

Face à l'incompréhension de la validation de la solution apportée par la SNCF de substituer le train de nuit Paris-Briançon par des bus pour le Gapençais, et de transiter via Modane pour le Briançonnais, les élus des Hautes-Alpes et les usagers vous demandent que le dialogue et les échanges s'instaurent.

Le collectif "Mobilités Alpines" documente depuis de longs mois la faisabilité technique et horaire d'un contournement par Cavillon et Pertuis du train de nuit Paris Briançon durant les 9 mois de fermeture de la ligne Livron-Veynes pour réaliser les travaux de régénération de cette ligne. Malgré la qualité et la précision technique de leur démonstration, la substitution par autocar a été arrêtée sans qu'aucune discussion contradictoire ne réunisse décideurs, experts, usagers et élus.

Aux travaux indispensables qui nous imposent déjà des bus sur des durées particulièrement excessives (Marseille-Meyrargues pendant 4 mois à 4 reprises, Grenoble-Gap pendant 2 ans...) s'ajoute la multiplication d'incidents sur les lignes de l'étoile de Veynes. Pour exemples, sur la ligne Valence-Briançon, nous avons été alertés à trois reprises ces 3 dernières semaines du report des passagers sur des bus de substitution, sans en être avertis et sans explication. La SNCF, qui n'est pas tenue de laisser un siège sur deux occupé, se permet de concentrer les passagers pendant de longues heures sans aucune considération pour les risques sanitaires. Ce modèle peut-il être encore défendable ?

De plus la situation sanitaire présente ne rend pas aisée le passage des frontières. Or le transit par Modane, fait passer automatiquement les voyageurs par l'Italie. Les restrictions de passage et les mesures sanitaires varient régulièrement ; un renforcement des conditions pouvant être mis en place à tout moment. La solution de circulation par le sud de la France, apparaît de ce fait logique et permettrait de ne pas complexifier la situation qui l'est bien déjà par ailleurs.

C'est pourquoi nous vous demandons de toute urgence :

1) la transmission de l'enquête technique établie par la SNCF qui a motivé le refus du contournement par Pertuis ; afin de ne pas rester dans l'incompréhension, les acteurs du territoire et les usagers de la ligne sont dans l'attente de ces informations.

2) l'organisation d'une réunion de pilotage en présence de la SNCF, de l'AOT, des élus et des collectifs d'usagers dans l'objectif de travailler ensemble sur les obstacles techniques au contournement par Pertuis.

Nous sommes convaincus que la transparence et le dialogue permettront de revenir au plus vite à une situation sereine qui aboutira à une décision satisfaisante pour les voyageurs et à l'activité économique des Hautes-Alpes. Nous pensons notamment à la préparation à la saison estivale 2021. Après la saison hivernale que nous avons vécue, nous espérons tous une forte fréquentation cet été. Les socioprofessionnels hauts-alpins du tourisme préparent cette saison qui ne doit absolument pas être manquée. Une offre d'accessibilité garantissant confort et sécurité sanitaire s'avère alors essentielle.

Dans l'attente de la programmation d'une rencontre constructive, nous vous prions d'agréer, Madame le Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Parlementaires signataires :

- Madame **Pascale Boyer**, Députée de la première circonscription des Hautes-Alpes et Conseillère départementale du canton de Gap-1 ;

- Madame **Claire Bouchet**, Députée de la seconde circonscription des Hautes-Alpes ;

- Monsieur **Jean-Michel Arnaud**, Sénateur des Hautes-Alpes et Président de l'Association des Maires de France des Hautes-Alpes.

Conseillers départementaux des Hautes-Alpes:

- Monsieur **Jean-Marie Bernard**, Président du Conseil départemental des Hautes-Alpes et conseiller départemental du canton de Veynes;
- Madame **Béatrice Allosia**, Conseillère départementale du canton de Saint-Bonnet-en-Champsaur;
- Monsieur **Florent Armand** ; Conseiller départemental de Laragne-Montéglin ;
- Monsieur **Guy Blanc**, Conseiller départemental de Gap-1 ;
- Madame **Carole Chauvet**, Conseillère départementale du canton d'Embrun;
- Monsieur **Marcel Cannat**, Conseiller départemental du canton de Guillestre et Maire de Réotier;
- Madame **Marie-Noëlle Disdier**, Conseillère départementale du canton de L'Argentière-La-Bessée;
- Madame **Bénédicte Férotin**, Conseillère départementale de Gap;
- Monsieur **Daniel Galland**, Conseiller départemental du canton de Gap-2;
- Madame **Valérie Garcin Eyméoud**, Conseillère départementale du canton de Guillestre et Maire de Moline-en-Queyras ;
- Monsieur **Christian Hubaud**, Conseiller départemental du canton de Gap-3 et Maire de Pelleautier ;
- Madame **Ginette Mostachi**, Conseillère départementale du canton de Gap-3 ;
- Monsieur **Lionel Para**, Conseiller départemental du canton de Gap-4 ;

- Madame **Françoise Pinet**, Conseillère départementale du canton de Serres et Maire d'Aspres sur Buëch ;
- Madame **Aurélié Poyau**, Conseillère départementale du canton de Briançon-2 ;
- Monsieur **Patrick Ricou**, Conseiller départemental du canton de Saint-Bonnet-en-Champsaur et Maire d'Orcière-Merlette ;
- Madame **Valérie Rossi**, Conseillère départementale du canton de Chorges ;
- Madame **Bernadette Saudemont**, Conseillère départementale du canton de Veynes ;
- Monsieur **Gérard Tenoux**, Conseiller départemental du canton de Serres et Maire de Valdoule ;
- Madame **Anne Trupheme**, Conseillère départementale du canton de Laragne-Montéglin;
- Monsieur **Marc Viossat**, Conseiller départemental du canton d'Embrun.

Maires des Hautes-Alpes, communauté d'agglomération et Communautés de communes :

- Monsieur **Roger Didier**, Maire de Gap, Vice-Président de la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur et Président de la Communauté d'agglomération de Gap-Tallard-Durance ;
- Monsieur **Dominique Moulin**, Président de la Communauté de communes du Guillemois (Hautes-Alpes).
- Monsieur **Mathieu Antoine**, Maire de Saint-Véran ;
- Monsieur **Florent Basso**, Maire d'Ancelle ;

- Madame **Dominique Bucci Alberto**, Maire d'Aiguilles;
- Monsieur **Eric Berdiel**, Maire de Poligny;
- Monsieur **Maurice Chautant**, Maire de La Roche des Arnauds;
- Madame **Claudine Chrétien**, Maire de Nevache;
- Monsieur **Jean-Pierre Colle**, Maire de Champoléon;
- Monsieur **Gilles Cremillieux**, Maire d'Orpierre (Hautes-Alpes) ;
- Madame **Catherine Desreumaux**, Maire de Montclus;
- Monsieur **Dominique Drouillard**, Maire du Bersac;
- Monsieur **Jean-Marc Duprat**, Maire de Laragne-Montéglin;
- Monsieur **Christian Durand**, Maire de Chorges;
- Monsieur **Vincent Faubert**, Maire de Puy-Saint-Pierre;
- Monsieur **Fabrice Froment**, Maire de Serres;
- Monsieur **Jean Pierre Gandois**, Maire de Crots;
- Monsieur **Bernard Gauthier**, Maire de La Motte en Champsaur;
- Monsieur **Roger Grimaud**, Maire de La Saulce ;
- Monsieur **Guy Hermitte**, Maire de Montgenèvre;
- Monsieur **Pascal Lombard**, Maire de Saléons ;

- Monsieur **Serge Maoui**, Maire de Lazer;
- Monsieur **Michel Montabone**, Maire de Réallon;
- Monsieur **Gérard Nicolas**, Maire de Val Buech-Meouge;
- Monsieur **Robert Pauchon**, Maire de Manteyer;
- Monsieur **Bruno Paris**, Maire de Puy Sanières ;
- Monsieur **Cyr Piaton**, Maire de Mont-Dauphin;
- Monsieur **Jean-Marie Rey**, Maire de Monetier les Bains;
- Madame **Annick Reynaud-Frey**, Maire de Mereuil;
- Madame **Marie-Paule Rogou**, Maire du Dévoluy
- Monsieur **Michel Rolland**, Maire de Savournon;
- Monsieur **Alain Roumieu**, Maire de Montrond;
- Monsieur **Jean Rousseau**, Maire de la commune de La Beaume;
- Monsieur **Jean-Luc Verrier**, Maire de Prunières;
- Monsieur **Jean-Franck Vioujas**, Maire de Cervières ;

Collectifs et associations d'usagers :

- Collectif de l'Etoile ferroviaire de Veynes ;
- Mobilités Alpines ;

- Mobil'Hautes Alpes ;
- NOSTER PACA ;
- Mobil'idées ;
- Oui au train de nuit
- Association accès libre en Alpes du Sud (ALAS)

Représentants des secteurs sociaux et économiques :

- Monsieur **Nicolas Chabrand**, Président de la fédération BTP05 ;
- Monsieur **Jean Claude Eyraud**, président de l'UDESS (Union départementale de l'économie sociale et solidaire) ;
- Madame **Chantal Garcin**, Présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Alpes ;
- Monsieur **Eric Lions**, Président de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes.
- Madame **Mylène Armando**, présidente de l'Union départementale des Associations familiales des Hautes-Alpes
- Monsieur **Daniel Callebaut**, président des pupilles de l'Enseignement Public des Alpes du Sud ;
- Madame **Delphine Richier**, présidente d'Alpaje ACEPP 05, fédération des associations de la petite enfance des Hautes-Alpes.
- Brigades Natures 04-05
- Le comptoir des assos, Briançon